

ASSEMBLÉE NATIONALE
26 mars 2015

SANTÉ - (N° 2673)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 282

présenté par
M. Touraine

ARTICLE 34

À la fin de la première phrase de l'alinéa 9, substituer au mot :

« remplacement »

le mot :

« remplaçants ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.